

Juli in Baden, wo Stadt und Amt Zug durch Karl Brandenberg und Wilhelm Heinrich vertreten war]² par la lettre qu'ils m'ont escrite du 27.^e du mois passé³ nous et nos bons amys pouvons iustement desirer qu'ils instruisent particulièrement sur ce suiect leurs Deputez qui iront a Bade. C'est a quoy ie vous prie de tenir la main dans vostre Canton [Zug gemeint] en suite de la lettre que ie vous ay envoyée".

"1663[:]. receu le 31.^e May. respondu le 4 Juin."

- 1) Offenbar ging es um den vom Hl. Stuhl begehrten Aufbruch. Dieser aber scheint Frankreichs Opposition hervorgerufen zu haben, vgl. EA VI 1, 582 c sowie 586 ff und AH 60/64: Handel um den franz. Ambassadoren beim Hl. Stuhl, Charles III Créqui de Blanchefort.
2) s. EA VI 1, 585 (Nr. 379) 3) s. AH 20/79

Original, mit Dorsualnotiz von Heinrich II. Zurlauben.
AH 60, 110-111 - Blatt 110^V und 111^F leer

64

1663 Mai 12., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN [GARDE-HPTM. HEINRICH II.] ZURLAUBEN

"J'ay esté bien fasché d'apprendre par vostre lettre du 7.^e le decez de M. le [alt] Landame vostre pere [Beat II. Zurlauben, dieser war am 2. Mai verstorben], le Roy [Ludwig XIV.] a perdu en luy une personne fort affectionnée à son service et fort intelligente dans les affaires, et toute la Suisse mesme a perdu un homme fort capable de contribuer dans les occasions au bien de la Patrie.

Dieu soit loué de tout cequ'il luy plaist faire de nous, ie le prie de faire misericorde au deffunct et de donner toute sorte de prosperité a ses enfans [neben dem Adressaten wohl noch spez. Beat Jakob I. Zurlauben gemeint]. C'est tout ce que ie puis souhaitter, a l'un et aux autres, vous priant que cette lettre soit commune a M. vostre frere [eben den obgenannten Beat Jakob I.] qui a esté fait conseiller [gemeint Zuger Stadt- und Amtsrat] et a vous, en attendant que ie me resiouisse avec luy de cette nouvelle charge qu'il a dans vostre Canton.

Cependant J'admire vos gens [gemeint die V kath. Orte] qui ne considerent pas qu'ils laissent passer la coniuncture propre pour faire nostre affaire [- Beschwörung des franz. Bündnisses -] et toucher les deux pensions du Roy C'est

sans doute celle de la Negotiation qui se fait a Lion pour l'accommodement entre le Pape [A l e x a n d e r VII.] et Sa Majeste [- Handel um Charles III Cr é q u i d e B l a n c h e f o r t, den franz. Ambassadors beim Hl. Stuhl -] Car si cette Negotiation ne succede pas et que la guerre se face entre eux il y a grande apparence que vos Cantons executerons la levée et en ce cas vous iugez bien que Sa Majesté abandonnera l'affaire du nouvel Instru- ment d'Alliance pour ne point donner deux pensions a ceux qui assisteront son Ennemy contre Elle.

La passion est si grande parmy vous que vous faites contre vous mesmes sans servir le Pape comme vous desirez au lieu que la coniuecture est propre pour toucher l'argent du Roy et faire apres ce que vous voudrez si la negotiation de Lion ne succede pas.

Elle n'est pas encore commencée parceque M de Crequj n'estoit pas arrivé se- lon les dernieres lettres".

"1663 ...¹"

1) Rest des Blattes ist weggerissen.

Original, mit Dorsualnotiz von Heinrich II. Zurlauben.
AH 60, 112-113 (Blatt 113 grösstenteils fehlend)

65

[1683]

A

MEMOIRE [DES PENSIONENAUSTEILERS BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN ZUHAN- DEN DES FRANZ. AMBASSADOREN ROBERT-VINCENT DE GRAVEL] UEBER DIE AUSTEILUNG DER FRANZ. PENSIONEN IN STADT UND AMT ZUG UND DIE DADURCH ENTSTEHENDEN UNKOSTEN

AH 25/171, 172

"Le regime du Canton de Zug Consiste en 4 Communes [Aegeri, Menzingen und Baar sowie die Stadt Zug]." Diese befänden sich zwischen einer und drei Stunden von der Stadt entfernt. Jedes dieser Gemeinwesen besitze seinen eigenen Rat. "Et Cela en partagent la Pention Cause des Diverses Distributions et frais Extraordinaires". ... "[D']autres Cantons [où] il n'y a q[u]'une chambre de Conseil", seien somit von derartigen zusätzlichen Auslagen entlastet. Hier im Orte Zug aber, wo es wie gesagt vier Räte gebe, "on ne se peut pas trouver ensemble sans des despences extraordinaires". Wie sich diese konkret zusammensetzten,